
Nathalie Coggia

Députée des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Paris, le 11 mars 2026

Monsieur Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale

OBJET : Décorrélation des épreuves anticipées de Français et de Mathématiques pour les élèves du Groupe 1 du réseau AEFÉ

Monsieur le Ministre,

À la suite de vos réponses du 20 février 2026 (réf. BDC/2025019159/DI/AV) et au député Vincent Caure (réf. BDC/2025019478/DI/AV) ainsi que de celle transmise par l'AEFE à la FAPEE, nous souhaitons, en notre qualité de parlementaires et conseillers représentant les Français établis hors de France, relayer une préoccupation largement partagée par les familles et les équipes éducatives : la concentration, sur une même journée, des épreuves anticipées de Français et de Mathématiques pour les élèves du Groupe 1.

Tout en mesurant les contraintes logistiques liées à l'harmonisation d'un calendrier commun à 73 pays, ces contraintes ne sauraient justifier une organisation qui place nos élèves dans une situation de désavantage manifeste, en particulier les plus vulnérables qui dans le cadre de leur scolarité ont obtenu des aménagements. Les contraindre à passer, le même jour, deux épreuves majeures de plus de quatre heures chacune met en péril les conditions d'équité que notre République s'engage à garantir à tous les candidats.

Votre mention des aménagements prévus pour les élèves à besoins éducatifs démontrent que la problématique de la fatigue et de la concentration est reconnue par vos services. Or, l'école inclusive ne saurait se satisfaire de correctifs ponctuels : elle appelle au contraire à une organisation équitable pour tous, sans qu'il soit nécessaire de prévoir des régimes dérogatoires.

Nathalie Coggia

Députée des Français de l'étranger
(5^{ème} circonscription)

Reporter de vingt-quatre heures l'épreuve de Mathématiques ne bouleverserait ni le calendrier global, ni les échéances d'inscription dans l'enseignement supérieur. En revanche, cette mesure simple incarnerait un choix clair : celui de placer la réussite et le bien-être des élèves au cœur de nos décisions.

Nous sommes conscients des arguments économiques — nuitées supplémentaires ou frais de déplacement — mais ceux-ci peuvent être traités par des dispositifs solidaires existants. L'État, les établissements et les associations disposent déjà d'outils pour accompagner les familles en difficulté, sans que ce motif ne serve à maintenir une organisation inéquitable ou qui aille à l'encontre des intérêts des élèves que nous sommes censés défendre.

Aussi, nous vous demande formellement que les épreuves anticipées de Français et de Mathématiques des élèves du Groupe 1 soient organisées sur deux jours distincts, comme c'est le cas pour les candidats des autres groupes. Ce choix de bon sens serait la marque d'une politique éducative attentive, humaniste et respectueuse des droits de chaque élève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

[Signatures]